



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 06/01/2023

Début 17h08

Fin 19h15

Validation 30/03/2023

Diffusion Pr-Clubs

Rédacteur Peter MEUEL

Membres	Présents	Absents	Observation
Mme Cécile GILROY	x		
M. Dany VICENTE	x		
M. Peter MEUEL	x		
M. Moana KERVELLA	x		
Mme Aurore MARQUIS	x		arrivée à 17h36
Mme Évelyne RAMOND	x		
Mme Véronique BOYER		x	
Mme Stéphanie SANQUER		x	
Mme Hélène LALLEMANT	x		
M. Guy RAMOND	x		
M. Olivier AGUSSAN		x	
M. Thierry GARDON	x		
M. Thierry GENTILLY		x	
M. Apolosi FOLIAKI		x	

Ordre du jour

Ouverture	3
1. Validation du compte-rendu du Conseil Fédéral du 20 décembre 2022	3
Décision 23-01 : Le PV du CF du 20 décembre 2022 est adopté à l'unanimité et sera diffusé	3
2. Bilan 2022 de gestion du CF	3
3. Bilan financier 2022	3
Décision 23-02 : Le bilan financier 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, les comptes 2022 sont clôturés.	4
4. Présentation du budget prévisionnel 2023	4
Décision 23-03: Le budget 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.	4
5. Questions diverses	4
5.1 Patiri Race	4
Décision 23-04 : Le CF valide le soutien financier à hauteur de 100 000 FCFP pour chacun des deux parrains	5
5.2 Candidature à l'OAA	5
Clôture	5

Ouverture

À 17h08, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

1. Validation du compte-rendu du Conseil Fédéral du 20 décembre 2022

Le PV du CF est lu par le SG. M. KERVELLA demande que les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur validés par le CF soient marqués in extenso dans le compte-rendu du CF.

Aucune autre remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote du PV en tenant compte de la modification demandée par M. KERVELLA.

Décision 23-01 : Le PV du CF du 20 décembre 2022 est adopté à l'unanimité et sera diffusé

2. Bilan 2022 de gestion du CF

Le SG présente le document annuel qui recense les réunions du CF, des différentes commissions, des records battus sur la saison sportive 2021-2022 et des compétitions que la FAPF a organisées ou auxquelles des athlètes de la FAPF ont participées.

Le CF n'a pas de remarque particulière sur le bilan 2022 de gestion du CF.

3. Bilan financier 2022

M. Moana KERVELLA, Trésorier (TR) de la FAPF, présente le bilan financier 2022.

Le TR détaille les documents « Encaissements/Décaissements », « Bilan financier 2022 » et « Annexe des comptes 2022 ».

Pour les « Encaissement / Décaissements », les recettes s'élèvent à quarante-quatre million neuf cent un mille deux cent sept (44 901 207) FCFP° dont neuf millions deux cent sept mille neuf cent quatre-vingt-un (9 207 981) FCFP. en solde créditeur en banque au 31/12/22. Les dépenses se montent à trente-cinq millions treize mille quatre cent huit (35 013 408) FCFP.

Le solde en banque au 31/12/22 est de neuf millions huit cent quatre-vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (9 887 799) FCFP.

Pour le « Bilan financier », l'actif égale le passif pour un montant de vingt et un millions trois cent sept mille cinquante-sept (21 307 057) FCFP. Le résultat est déficitaire de huit cent quarante-vingt-quinze mille cinq cent seize (- 895 516) FCFP.

Le CF pose des questions sur des points spécifiques. Chaque question trouve réponse auprès du TR.

Aucune remarque n'étant formulée, la PR soumet l'approbation du bilan financier 2022 au vote du CF.

Décision 23-02 : Le bilan financier 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, les comptes 2022 sont clôturés.

4. Présentation du budget prévisionnel 2023

Le TR enchaîne sur le budget 2023 qui sera présenté lors de l'AG du 21 janvier 2023. Il explique que ce budget a été conçu sur la base du bilan de l'année 2022 et des projets 2023. Il détaille chaque ligne du budget et répond aux questions du CF.

Au total, le budget prévisionnel s'élève à cinquante-deux millions soixante-six mille sept cent seize (52 066 716) FCFP dont douze millions six cent mille (12 600 000) FCFP de subventions de fonctionnement du Pays et deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFP de subventions d'investissement du Pays (1 000 000 F de 2022 et 1 500 000 F de 2023).

Après que le TR ait répondu à quelques questions, la PR soumet l'approbation du budget 2023 au vote du CF.

Décision 23-03: Le budget 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Questions diverses

5.1 Patiri Race

M. VICENTE aborde le sujet de la Pātiri Race et la possible participation de Raihau MAIAU et Takina BERNARDINO qui pourraient être contre-productifs car leurs qualités athlétiques feraient que les autres compétiteurs auraient moins de chance et pourraient être moins intéressés de participer. La PR répond que ce sujet a déjà été évoqué et que la possibilité de proposer à ces athlètes d'être parrains de l'événement, en échange d'une contrepartie financière.

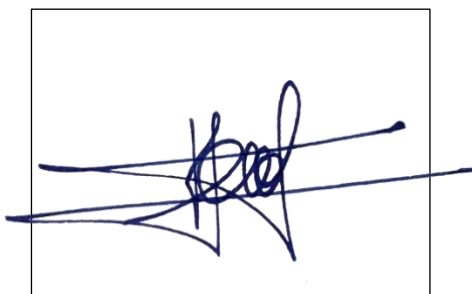
La PR propose un soutien financier de 100 000 FCFP pour chacun des deux parrains de l'événement.

5.2 Candidature à l'OAA

La PR indique qu'elle a fait acte de candidature pour être Conseillère de l'OAA, sur appel de la fédération australienne. L'élection se tiendra en mai 2023.

Clôture

À 19h15, plus aucune remarque n'étant formulée, la PR remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.



Le Secrétaire
M. Peter MEUEL



La Présidente
Mme Cécile GILROY